

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park aura lieu au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford, le 17 août 2026, à 18 h 30, afin de prendre en considération l'affaire suivante :

- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029.

Le présent avis est donné conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

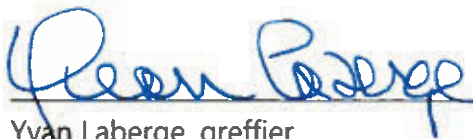
Donné à Otterburn Park le 4 août 2026.



Yvan Laberge, avocat
Chef de la Division des affaires juridiques et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DU GREFFIER

Je soussigné, greffier de la Ville d'Otterburn Park, certifie que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 4 août 2026 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Yvan Laberge, greffier